

LA GAZETTE DU NORD

VOLUME 26 — No 49

SAINT-JEROME, VENDREDI, 2 NOVEMBRE 1945

Cinq sous le numéro

A L'HONNEUR

Cinq citoyens de notre région, chauffeurs de National Breweries Limited, ont récemment eu l'honneur de recevoir de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec, des décorations et des certificats de prudence, pour avoir conduit leur camion pendant 12 mois consécutifs sans subir ou causer d'accident. Les décorés sont MM. : A. W. Romain, agent de National Breweries Limited à Duparquet; J. E. Pharand, agent de National Breweries Limited à Rouyn, et Aurèle Pharand, aussi de Rouyn; Ben Sirois, et J. Provencher, employés de J. F. Houle, agent de N. B. L. à Bourlamaque.

Ces concitoyens sont au nombre des 144 chauffeurs de N. B. L. qui ont été décorés par la Ligue de Sécurité, au cours d'une cérémonie tenue au Garage de la Compagnie à Montréal. Les chauffeurs décorés ont conduit leur camion sans accident, pendant des périodes consécutives variant de 1 à 13 années. M. N. J. Dawes, président de National Breweries Limited, M. C. Hugh Hanson, vice-président, M. Armand Drapeau, gérant du département du Trafic, et d'autres

officiers de la Compagnie remirent leurs décorations aux chauffeurs présents.

L'organisateur de la réunion, M. J. O. Tremblay, vice-président de la ligue de Sécurité de la Province de Québec, félicita tout particulièrement nos concitoyens, et exprima ses regrets du fait qu'ils ne purent assister à la cérémonie.

M. N. J. Dawes félicita tous les chauffeurs de leur magnifique contribution à la sécurité de la route et, souligna particulièrement le fait que ces chauffeurs sont au volant de très lourds véhicules, et qu'ils doivent faire face à des difficultés souvent considérables.

On annonça au cours de la soirée que les 144 chauffeurs décorés ont conduit pendant un total de 445 années et parcouru environ 4 millions de milles sans subir d'accident.

"Vous n'avez pu établir un tel record, a déclaré aux chauffeurs, M. Dawes, qu'au prix d'une vigilance et d'une prudence sans relâche. Vous méritez qu'on cite votre conduite en exemple à tous les automobilistes".

Journées d'études Scouts

Comme par les années passées se tenaient au lac St-Viateur, des journées d'études scouts pour les chefs du diocèse. Ces assises débutèrent le samedi soir 13 octobre au salon de l'Évêché où les chefs reçurent directives et bénédictions de Monseigneur l'évêque d'Amos pour le succès de ces heures d'études. Après quoi le rendez-vous eut lieu au chalet de Mme T.-A. Lalonde au lac St-Viateur.

La Scoutmaîtrise se composait comme suit :

M. David Armand Gourd Commissaire diocésain, Président.

M. Henri-Paul Houde Chef de clan et de Groupes, Maitre de camp.

M. l'abbé Rosaire Lapointe Aumonier diocésain, Aumonier des journées.

M. Lionel Rock Assistant au clan, Intendant.

M. Arthur Drouin Scoutmestre, Organisateur.

Après l'arrivée au chalet le commissaire diocésain donna, les consignes de ces journées et une session sur la fierté scout dans le mouvement fut présenté par Arthur Drouin.

Le lendemain dimanche dans la journée après la messe et le déjeuner eut lieu une seconde session sur la fierté scout en dehors du mouvement par l'abbé Lapointe.

Les discussions qui suivirent ces sessions étaient résolues par le R. Père Alcantara Dion.

Dans l'après-midi s'ouvrit un forum afin d'étudier les problèmes exposés dans les sessions ci-haut mentionnées.

La remise de décorations spé-

ciales et la lecture de nouvelles nominations se firent sur la fin de l'après-midi.

Après le souper le P. Alcantara Dion dans une brève allocution dit aux chefs scouts tout le réconfort qu'il éprouvait de voir ici à Amos, un groupe scout si intéressant et enthousiaste. Il formula le vœu de voir l'expansion du scoutisme dans le diocèse et souhaita que dans un avenir prochain s'organise à Amos le guidisme pour les jeunes filles.

M. l'abbé Lapointe dans des paroles appropriées à la circonstance remercia au nom de tous les scouts et routiers et appuya la présence si utile et si agréable du Père Alcantara Dion.

M. David Armand Gourd seconda les remerciements de l'aumonier et à titre de Commissaire diocésain des Scouts catholiques il termina en donnant comme consigne annuelle : "Fierté Scout en tout et partout".

Parmi les invités de l'extérieur les scouts avaient le plaisir de compter parmi eux le Père Alcantara Dion, O.F.M. Aumonier-général adjoint des Scouts et des Guides catholiques de la province de Québec et délégué officiel du quartier général. Messieurs Jean-Marc Beaulieu de Grand'Mère et Omer Leclerc de la Tuque.

D'Amos on remarquait Messieurs l'abbé Armand Gendron, aumonier à la troupe, Germain Fredette, ptre. Jeant Gravel, Arthur Giroux, Lionel Bourque, ecclésiastiques du Collège d'Amos; également le clan Mgr Desmarais au complet.

Ouverture officielle de la campagne du 9ième Emprunt, à Amos

Mardi soir, le 23 octobre, au Théâtre Royal d'Amos a eu lieu la soirée d'inauguration officielle de la campagne. A cette occasion la foule qui remplissait le théâtre à sa capacité, a assisté à une représentation spéciale, entendu quelques allocutions portant sur le neuvième emprunt et pris part au tirage d'un obligation de la Victoire de \$50.00 et de plusieurs certificats d'épargne de guerre.

Les orateurs ont été M. William Budden d'Ottawa, secrétaire général du Comité des Finances de Guerre, M. Alexandre St-Onge, l'un des présidents de l'unité 133 Amos, La Sarre. Et le Lieutenant Adéodat Poitras récemment arrivé parmi nous après un stage de trois ans outre-mer. M. Lucippe Hivon remplissait les fonctions de maître de cérémonies.

Mlle Marie Claire Bidard d'Amos a été l'heureuse gagnante de l'obligation de la Victoire de \$50.00. Des certificats d'épargne de guerre de \$5.00 chacun ont été remis aux personnes dont les noms suivent et qui se trouvaient en possession des numéros chanceux. Ce sont Madame B. D. Veillette, Mlle Gracia Plamondon, Muguette Dechêne, Lucienne Létourneau, Monique Veillette, Rachel Trudel, Gerdine Larochelle MM. Yvon Bourgeois et Eloi Arcand.

Les dons à nos colons

806,771 livres d'effets reçues en 1944-45. — Des statistiques provinciales.

Québec, 30 — A la section "placement et transport" du ministère de la colonisation incombe la tâche de diriger vers les colonies les dons recueillis durant l'année, grâce à la générosité de la population et au concours de divers groupements, dont la Société S.-Jean-Baptiste de Québec, les voyageurs de commerce de Montréal, les Chevaliers de Colomb et autres.

Or, durant l'exercice de 1944-1945, les colons de la province de Québec ont reçu un total de 806,771 livres d'effets, et le ministère de la colonisation a déboursé \$4,162.31 pour l'expédition de ces objets divers.

Les statistiques que nous communiquons M. Edouard Desroches de la section "placement et transport", au service de l'établissement que dirige M. Donat-C. Noiseux sont révélatrices de la sympathie qui entoure les colons.

Ainsi on constate que durant le dernier exercice financier, les colons ont reçu, grâce à la charité privée, 6,653, caisses contenant des provisions, du linge et des ustensiles. De ce nombre, 5,

Fête surprise à M. et Madame J.-Emile Montambault à l'occasion de leur noces d'argent

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de leur mariage, M. et Madame J. Emile Montambault d'Amos ont été samedi soir, le 27 octobre les héros d'une fête-surprise qui a remporté le plus brillant succès.

Environ cent vingt-cinq invités se pressaient dans les salons de l'immeuble des Chevaliers de Colomb d'Amos vers les dix heures du soir quand M. et Madame Montambault, invités à assister à une assemblée de la Ligue de Quilles y firent leur entrée. Comme on sait que les dames et les jeunes filles de notre ville jouent aux quilles tout l'hiver, même la présence de Madame Montambault s'imposait à cette assemblée. Quelle ne fut pas leur surprise quand ils furent accueillis par les applaudissements de toute l'assistance et aux accords de la marche nuptiale de Lohengrin exécutés au piano par Madame Marthe Drouin Godbout !

Sans leur donner la chance de se remettre de leur émotion, Me Henri Drouin, député d'Abitibi est à l'Assemblée Législative prit la parole pour se faire l'interprète de leurs nombreux amis. Me Drouin rappela avec beaucoup d'humour des souvenirs de son enfance alors qu'il avait remarqué déjà la popularité dont jouissaient en notre ville ceux qui devaient devenir M. et Madame Montambault. Il traça un lumineux portrait de la carrière des jubilaires qui se sont mariés à Amos et ont continué de vivre au milieu de nous. La vie dit-il leur a souri en leur donnant une belle famille et un succès qui indique bien de quelles nombreuses qualités ils sont restés doués. Pendant qu'au nom de tous les invités Madame L. Montpetit née Denise Montambault offrait à son père une bourse bien garnie, Miles Camille et Andrée Montambault offraient à leur mère une superbe gerbe de fleurs.

Ex-maire d'Amos, homme d'affaires averti, organisateur zélé de toutes nos fêtes sportives et réputé pour avoir "La parole en bouche", M. Montambault, fut tellement surpris et ému de cette manifestation qu'il avoua son

151 caisses venaient du diocèse de Montréal et 1,084 du diocèse de Québec.

Les objets expédiés

On a expédié aussi, 3,112 meubles, 76 voitures d'hiver et 44 voitures d'été, 65 poêles, 64 sacs de pommes de terre, 62 sacs de farine, 33 faucheuses, 21 rateaux, 20 herbes, 25 machines à coudre, 15 lessiveuses, 10 charrues, 12 vaches, 7 taures, 7 chevaux, 7 métiers à tisser, 8 semoirs, 4 batteuses, 4 écrémeuses, 3 lieuses et une foule d'autres choses incluant du foin, du bois de construction, des rouleaux de broche, des bancs de scie, des poules, des moutons, etc.

(suite à la page 3)

impuissance à trouver les mots capables d'exprimer toute sa pensée. Il sut quand même remercier l'assistance de cette belle marque d'amitié, mais son discours ne fut pas long.

Une fête si bien commencée devait se prolonger jusqu'à une heure avancée de la nuit. Sur l'invitation de M. Lucippe Hivon, grand Chevalier du conseil des Chevaliers de Colomb et maître de cérémonies, plusieurs de nos artistes locaux se firent entendre dans diverses pièces de leur choix, ce sont Mlles Thérèse Drouin, Isabelle Saint-Onge, M. le docteur André Bigué, M. Antonio Bourbeau, M. J. P. Dulac, M. France Brien, M. Jacques Dumont, M. Arthur Drouin et l'un des héros de cette fête, M. Montambault lui-même, au piano Mmes Godbout et F. Brien. Un succulent goûter servit d'intermède à la célébration de ce joyeux anniversaire.

Nos lecteurs trouveront plus bas la liste des invités. Le nombre en serait beaucoup plus considérable, si les deux héros — qui ignoraient tout de cette fête en préparation — avaient pu désigner plusieurs personnes qui autrement auraient pu être aussi invitées.

Etaient invités :

M. le Juge et Madame Felix Allard, M. Hector Authier, MM. et Mmes : Raoul Bail, J. B. Boudreault, Albert Bertrand, Jos Beauchemin, Charles Barbes, Dr J. A. Bigué, Claude Bigué, Georges Blais, Jacques Bouchard, Antonio Bourbeau, Dr Ed. Bourgault, France Brien, Paul D. Boucher Edmond Carrière, P. X. Cossette, J. B. E. Durocher, Georges Durocher, L. T. B. Degrosbois, C. Deschenes, Jos Desrosiers, Dr Jos Dion, A. A. Drouin, Henri Drouin Jacques Dumont, Etienne Dumont, Julien Dumont, Gustave Duguay, Jos Duguay, Aurèle Drouin, Eugène Drouin, Ivanhoe Frigon, David Gourd Sr, David Gourd Jr, André Gourd, Laval Goulet, Hector Godbout, Fernand Godbout, Albert Grenier, Georges Duchemin, J. P. Dulac, Jos Germain, Lucippe Hivon; M.M. : Guy Jolin et Poly Joseph; M.M. et Mmes : Lucien Ladouceur, J. de V. Lafrance, T. A. Lalonde, Yvon Lanouette, Gérard Martel, Jos Martel, Wilfrid Montambault, L. C. Montpetit, Dr J. O.A. Major, L. P. Massicotte, Edouard Paré, Lionel Parent, Alfred Roy, Rosaire Roux, Dr A. Sylvestre, E. Sicard, Dr E. Simard, Alex. St-Onge, Jos St-Onge, Julien Vien; MM. et Mlles : Thérèse et Arthur Drouin, Yolande et Jacqueline Sylvestre, Simone, Madeleine et Fernand Dion, Ivanhoe Frigon, Louise Martel, Raymonde Duguay, Monique Grenier, Lucette et Jeanine Roy, Claire Simard, Robert et Raymond Bourbeau, J. Paul Ménard, Jean Sicard, L. G. et France Cossette, Isabelle Saint-Onge Isabelle, M. et Mme Bilo-deau de Québec.

AU CANADA, CETTE SEMAINE

Règlements...

(suite de la page 5)

Le 7 mai 1945, Jour V-E, alors que le monde apprenait que la bête immonde du nazisme avait enfin reçu le coup de grâce après plus de cinq ans de guerre, est définitivement passé à l'histoire. A cette occasion, les voix des grands chefs alliés se sont fait entendre sur les ondes, rendant grâce au ciel en ce grand jour de gloire. Les Churchill, les Truman ont parlé au monde par le truchement de la radio. On buvait leurs paroles et aujourd'hui elles nous paraissent d'autant plus chères que déjà, à cette époque, le verbe vibrant de Roosevelt venait de s'éteindre à jamais.

Heureusement, on possède des enregistrements parfaits des discours de ces grands hommes d'Etat. Une invention merveilleuse les conserve sur un mince fil de métal. Quand la radio de Londres et du Réseau Bleu transmettait ces paroles claironnantes, le mince fil les captait, au haut-parleur en se déroulant dans un champ électro-magnétique. A cette minute précise, l'électronique se révélait un instrument de paix précieux, après avoir été si utile en temps de guerre. Grâce à cette science, à la place des disques de gramophone exposés à de grands risques s'est substitué un mince fil de métal enroulé sur une bobine minuscule. Ces enregistrements se révèlent déjà d'une grande utilité.

C'est ainsi que dernièrement on avait impérieusement besoin des mots précis qu'à employés Churchill, le Jour V.-E. On s'est immédiatement adressé à un fabricant de cet appareil d'enregistrement sur fil, la maison Utah Electronics (Canada) Limited. De Longueuil, le téléphone placé devant le microphone rapportait le mot-à-mot des paroles de Churchill; une sténographe les transcrivait et en un rien de temps on revivait cette minute précieuse du grand jour de la Victoire en Europe.

De même, au congrès eucharistique de Matane, l'été dernier, les opérateurs de la radio ont capté toutes les principales cérémonies sur ce fil magique. Ils étaient en mesure, quelques minutes plus tard, d'en retransmettre les plus beaux passages aux auditeurs. Cette invention permet donc de donner le reportage parlé le plus parfait qui soit, puisqu'il est possible, en débobinant le fil électro-magnétique, de neutraliser les paroles

et les sons jugés de surcroît. Ce nouvel enregistrement parfait de tous les sons complètera l'histoire écrite. Qui sait si, demain, le professeur ne dira pas à ses élèves, simplement en pressant le bouton d'un appareil: "Maintenant, veuillez écouter les paroles historiques prononcées par l'honorable Winston Churchill lui-même, au Jour V.-E., le 7 mai 1945..."

Zone Sud: du 15 mars au 30 avril.
 LOUTRE: Du 15 novembre au 28 février.
 RENARD: Du 1er novembre au 28 février.
 PECAN, LOUP-CERVIER, CHAT SAUVAGE: Du 1er novembre au 15 mars.
 VISON, MARTRE: Du 1er novembre au 28 février.
 MOUFFETTE, etc.: Du 1er no-

vembre au 31 mars.
 CASTOR: saison à être fixée par arrêté ministériel.
OISEAUX
 PERDRIX: Du 15 septembre au 18 novembre 1945 inclusive-ment.
 Limité par jour: 5 perdrix; limite de possession, 15 perdrix; la possession de perdrix sera illégale après le 18 décembre 1945.
 D'acheter, de vendre, d'ex-

poser en vente ou d'avoir en sa possession pour fins de vente aucune des espèces de perdrix.

OISEAUX INSECTIVORES: Protégés à l'année.

CYGNES, PLUVIERS, COURLIS, MAUBECHES (allouettes) PINGOUINS, HERONS, BUTORS, QUACS, FULMARS; GUILLEMOTS, GOELANDS, BERNACHES, CANARDS BRANCHUS, FOUS, PERROQUETS DE MER, etc. Tous protégés à l'année.

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

BULLETIN AGRICOLE

L'OUTILLAGE AGRICOLE N'EST PLUS RATIONNÉ

Toute mesure de rationnement qui pesait sur la vente de l'outillage agricole a été levée, et les restrictions qui affectaient la production et les importations de cet outillage ont été abolies.

Cependant, la réglementation des prix reste en vigueur. De façon générale, le prix maximum d'un instrument aratoire est le prix auquel se vendait cet instrument durant la période qui s'étend du 15 août au 11 septembre 1941. Ce prix ne comprend pas les frais de l'expédition à l'acheteur.

En vertu de l'ordonnance No 225, section 10, au sujet des achats à crédit, les conditions de vente des instruments aratoires sont les suivantes: 1/3 du prix fixé par réglementation doit être payé comptant; le solde doit être acquitté en dedans de deux ans de la date du contrat, par versements fixés d'avance, à des dates déterminées. Toute déduction qui correspond à la remise du vieux instrument au vendeur doit être soustraite du solde, de la partie qui n'est pas payée comptant.

Malgré qu'on ait aboli les restrictions qui concernaient la production, on s'attend à ce que la rareté des matériaux (la fonte malléable et la tôle d'acier, entre autres) limite la fabrication maximum d'outillage agricole (pour l'année comprise entre le 1er juillet 1945 et le 30 juin 1946) à une augmentation de 24% (d'après le nombre de tonnes de matériaux disponibles) sur la production des 12 mois précédents.

Prix des volailles vendues par les cultivateurs

Les cultivateurs qui vendent directement aux consommateurs des volailles (toutes sortes, à l'exception des dindons, dindes et dindonneaux) ont le droit d'ajouter 25% au prix de gros du plafond en vigueur dans la zone qu'ils habitent. Les éleveurs de dindons, dindes et dindonneaux ont le droit d'ajouter 20% au prix de gros.

Compensation pour l'entreposage des pommes de terre

Ordonnance A-1560 maintenant en vigueur

Le 1er novembre, les entreposeurs auront droit de vendre les sacs de 75 lbs 5c plus cher que le prix actuel, les sacs de 100 lbs, 7c de plus. Une autre compensation de 5c par sac de 75 lbs et de 6c par sac de 100 lbs sera accordée le 1er décembre; le 1er janvier 1946, la compensation sera de 5c par sac de 75 lbs et de 7c par sac de 100 lbs. Il n'y en aura pas en février; mais les compensations mensuelles reprendront le 1er mars.

COUPONS DE RATIONNEMENT ET CULTIVATEURS

Les coupons qui correspondent aux ventes de viande ou de beurre des cultivateurs ou à leur propre consommation de ces produits, ainsi que les coupons qui se rapportent à leurs ventes de conserves, doivent être envoyés à un bureau local de rationnement dans des enveloppes RB-61. Les rapports de novembre doivent être reçus le 10 décembre, au plus tard.

Dates de validité des coupons, en novembre:

	VIANDE	BEURRE	SUCRE	CONSERVES
Novembre 1.....	M 9	128	..	..
" 8.....	M 10	..	..	..
" 15.....	M 11	129	66, 67	P 20, 21
" 22.....	M 12	130	..	..
" 29.....	M 13	131	..	..

Les cultivateurs doivent envoyer aux bureaux locaux de rationnement les coupons "M" qui correspondent à la viande qu'ils consomment eux-mêmes et à celle qu'ils vendent à leurs voisins (un coupon "M" correspond à 4 livres de viande). Les cultivateurs qui abattent des animaux ne sont pas obligés, à la fin du mois, de remettre aux autorités plus de la moitié de leurs coupons et de ceux des membres de leur famille. Les cultivateurs qui achètent de la viande d'autres cultivateurs doivent remettre aux cultivateurs qui leur vendent un coupon de viande pour chaque 4 livres d'achat, même s'il leur faut pour cela se départir de coupons qui ne sont pas encore valides.

CULTIVATEURS QUI FONT L'ABATTAGE

Les cultivateurs qui abattent des animaux pour leur consommation ou celle de leurs voisins ne sont pas tenus d'avoir un permis d'abattage. On ne peut vendre qu'à un détenteur de permis d'abattage le surplus de viande excédant la consommation du cultivateur ou celle de son voisin pour qui l'animal a été abattu, en quantités d'au moins un quartier de boeuf ou la moitié d'une carcasse de porc. Les moutons, les agneaux et les veaux qu'un cultivateur abat pour sa consommation ou celle de son voisin ne peuvent pas être vendus sur le marché de la viande.

Les quotités auxquelles devaient se limiter les abatteurs d'animaux qui détenaient des permis sont abandonnées pour le moment, et jusqu'à avis contraire un abatteur qui détient un permis peut abattre tout le bétail qu'il faut.

Le Rationnement assure à chacun une part égale.

est une protection contre le gaspillage, la disette et l'inflation.

C'est pourquoi on demande aux cultivateurs de continuer la perception et la remise des coupons à leur bureau local de rationnement—une fois par mois—dans l'enveloppe RB-61.

Pour plus de renseignements, s'adresser à un bureau de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre.

45-8F

Nouveau service
 aérien Britannique
 Londres-Vienne

LONDRES — Les Mosquitoes de la R.A.F. dont la navette quotidienne entre Londres et Vienne en deux heures et demi, nous rapporte le correspondant de la BBC à Vienne. Il ajoute que les journaux du matin arrivent dans la capitale de l'Australie à 11 heures. Le service est assuré par la "British Transport Command". Les fabricants du Mosquito effectuent maintenant du travail de paix; l'appareil s'adapte spécialement au service mondial et aux aéroports de dimensions ordinaires. Il pourra transporter de 8 à 11 passagers à une allure de 160 milles à l'heure.

Lisez et faites lire
 LA GAZETTE
 DU NORD

LA GAZETTE DU NORD

Vendredi, 2 novembre 1945

Page 3

LA FERME

Le 14, le Père Curé baptisait Marie-Nicole-Denise, fille de M. Gérard Massy et d'Alda Colin. Parrain, M. Ferdinand Ledoux; marraine, Mme G. Massy (Germaine Massy); porteuse, Mme Lionel Lord (Blanche Massy) d'Amos.

Le même jour, il baptisait aussi Joseph-Lucien-Gaëtan, né la veille, fils de M. Jeffrey Plourde et d'Irène Verreault. Parrain, M. Lucien Millette; marraine, Mlle Rita Verreault, qui se sont fait représenter par M. Rosaire Carignan et Mlle Madeleine Verreault; porteuse, Mme Ephrem Roy.

La semaine dernière le Père Curé, J.-E. Crevier rendait service à Dupuy à l'occasion des Quarante-Heures; et le Père Vicaire, M. Ducharme rendait le même service à Ste-Gertrude. La SAINT-VIAEUR fut fêtée de façon des plus solennelles. Pour la première fois, à cette date, nous avions la Grand'Messe avec Diacre et Sous-Diacre. Le R.P. Raoul Saucier, c.s.v., professeur au Collège d'Amos était Célébrant; le R.P. A. Ménard, c.s.v., Directeur était Diacre, fit le prône et le sermon sur Saint-Viateur et le R. F. V. Caron, c.s.v., servait Sous-Diacre.

Au dîner le Père Directeur s'unissait aux confrères viatoriens d'Amos; et au souper, comme à la veillée de famille, le Personnel de La Ferme avait le grand honneur et le profond bonheur de

posséder le R.P. S. Sylvestre, Supérieur provincial de Joliette, en voyage d'affaires très importantes et urgentes, le R. F. W. Pomerleau, les RR. PP. L. Dufort et R. Saucier, les RR. FF. R. Lapointe, J.-L. Larivière et B. Denome, tous c.s.v., d'Amos.

Parmi les autres aimables visiteurs reçus au cours du mois, nommons le R. F. J.-A. Rioux, c.s.v., Directeur à Rouyn, le R. P. P. Duclos, c.s.v., Aumônier à l'Ecole Saint-Michel, Rouyn, les RR. FF. H. Michaud, J. Tellier et L. Leblanc de Rouyn, M. Godbout de Desmeloizes, M. l'Abbé F.-X. Gagnon et son neveu agronome de Montréal et M. Lévesque de Rivière-du-Loup.

Du 22 au 27, dans les locaux destinés aux élèves de l'Ecole d'Agriculture, 26 personnes de la région suivirent des cours d'aviiculture. Organisés par M. L'Agronome J. Brosseau et dirigés par M. l'Agronome J.-R. Brossard, ces cours furent très intéressants, très instructifs et très appréciés par tous. Pour un premier essai du genre, on peut dire que ce fut un très beau et fructueux succès. Dans une prochaine livraison du Journal, nous donnerons photographie du groupe et un rapport plus détaillé de cette semaine d'études avicoles organisé par le Service provincial de "L'Aide à la Jeunesse".

P.-A. MENARD, c.s.v.,
Directeur.

Les dons à...

(Suite de la page 1)

On constate encore qu'il s'est expédié 5 harmoniums, dont 4 venaient du diocèse de Québec et un du diocèse de Nicolet, tandis que les diocèses de St.-Hyacinthe a donné 70 bancs d'église. Les objets expédiés varient presque à l'infini. Ils sont d'ailleurs accueillis avec joie et reconnaissance par les défricheurs.

Déboursé de \$4,162.31

On a une idée du travail nécessaire pour l'expédition des effets quand on sait que l'on a rempli 39 wagons et que l'on a fait en plus 261 expéditions diverses. Pour tous ces envois le ministère de la colonisation a déboursé, on l'a vu, \$4,162.31 soit \$2,882.53 pour le transport par chemin de fer, \$216.14 pour le transport par bateau, et \$1,063.64 pour le chargement et la distribution des effets de charité par camion.

L'hon. Joseph-D. Bégin, ministre de la colonisation, se réjouit de cette sympathie tangible à l'endroit des bâtisseurs de paroisses et il encourage vivement la population à la continuer.

Funérailles de M. J.-Ed. Bissonnette

Les funérailles de M. J. Edouard Bissonnette, comptable de cette ville décédé le 17 octobre dernier ont eu lieu vendredi le 19 octobre en la cathédrale au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Les porteurs étaient: MM. Elol Arcand, Joffre St-Germain, Léo Lavoie et Phyllis Massie. Mgr Dudemaine P.D. curé de la cathédrale a fait la levée du corps et M. l'abbé Rosaire Lapointe vicaire a chanté le service divin assisté de MM. les abbés Armand Gendron et Henri Deschesne comme diacre et sous-diacre.

Sous la direction de M. France Brien maître de chapelle, la Chorale d'Amos a chanté la messe de Requiem de style grégorien. Les solistes étaient MM. Antonio Bourbeau, Paul Boutet, France Brien, Arthur Drouin fils et J. A. Bouchard, Mlle Monette Boissinot était à la console de l'orgue.

L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial.

Le Royaume-Uni exportera des habits chauffés à l'électricité

Londres. — Les conducteurs de camions et d'autobus, les employés d'entrepôts frigorifiques et les automobilistes pourront bientôt acheter des habits chauffés à l'électricité. Ces vêtements étaient fabriqués au Royaume-Uni pendant la guerre pour les aviateurs et les équipages de chars britanniques et américains. Les manufactures vont maintenant s'adonner à la production d'effets destinés au pays et à l'exportation. Le London Daily Express annonce que des commandes importantes arrivent d'Australie, du Canada, de Nouvelle-Zélande, des Etats-Unis, de Suède, de Norvège et de Hollande. Les fabricants de ces vêtements réchauffés ouvriront une nouvelle fabrique dans le nord de l'Angleterre afin d'en hâter la production, qui se fera sur une vaste échelle. On estime que 1,400 travailleurs peuvent sortir 1,000 habits par jour, mais on croit qu'il faudra quelque temps encore avant de pouvoir envisager les demandes.

Cinq trains transportent un poste de T.S.F.

LONDRES — L'Evening Standard de Londres annonce que cinq trains spéciaux ont transporté un poste radar, récemment construit par une firme du Royaume-Uni, de l'usine au port de mer, première partie du voyage de 5,000 milles aux Indes. L'équipement, dont le poids total s'élevait à 700 tonnes, se composait de générateurs, de tours de transmission, de câbles, de barques et de toute les composantes jusqu'à l'ameublement de bureaux. 183 wagons ont effectué cinq voyages afin de faciliter le chargement aux embarcadères.



Commission des transports aériens

Demande de permis pour l'exploitation d'un service aérien commercial

Monsieur Arthur Fecteau, de Senneterre, Qué., a demandé un permis à la Commission des Transports aériens, en vue de l'exploitation d'un service aérien commercial, sans horaire établi, d'une base désignée à Senneterre, Qué. Le service comprend le transport des voyageurs et de la marchandise. Le requérant se propose en particulier de desservir la région aux alentours de Senneterre.

Toute personne qui désire faire des représentations au sujet de cette demande doit soumettre tous les renseignements à cet égard au Secrétaire, Commission des Transports aériens, Edifice temporaire No. 3, Ottawa, Canada, au plus tard le 27 novembre, 1945, et doit en faire parvenir en même temps une copie au requérant, Casier postal 195, Senneterre, Qué.
Ottawa le 29 octobre 1945.
Commission des Transports aériens.

Rétablissement rural et semi-rural de nos soldats

Dans la soirée du 2 octobre, dernier, à la salle des Chevaliers de Colomb d'Amos près d'une centaine de vétérans de la dernière guerre se sont réunis pour prendre contact avec un groupe d'officiers du rétablissement rural et semi-rural des soldats démobilisés. On y voyait plusieurs anciens combattants venus de St-Mathieu, de St-Maurice, de La Motte, de Béarn et de Berry qui s'étaient joints à une imposante représentation des vétérans d'Amos même.

C'est en présence des représentants de nos Chambres de Commerce de l'Union Catholique des Cultivateurs, de plusieurs professionnels, agronomes et hommes d'affaires de notre région que ces délégués du gouvernement fédéral ont exposé la procédure qu'Ottawa adoptera pour le rétablissement rural et semi-rural de nos vétérans. Les conférenciers ont été M. J.-E. Lalonde de Montréal, officier du Rétablissement civil

et de la Réhabilitation et le major Stéphane Boily B.S.A., surintendant provincial de cet organisme fédéral. Ils étaient accompagnés de MM. E. R. Evans journaliste, membre du comité consultatif régional, Léopold Fortin, surveillant local du service d'Etablissement agricole des soldats, et le major J. Damase Belzile, de Montréal, surveillant régional. Dans l'assistance on remarquait aussi la présence de MM P.-E. Boutet, du Canadien National, Maurice Perrault, secrétaire diocésain de l'U.C.C. Joseph Laliberté, propagandiste de cet organisme et Napoléon Leblanc, inspecteur provincial des coopératives.

Comme cette réunion était sous le patronage des Chevaliers de Colomb d'Amos, Me Claude Biugué, député grand chevalier et vétéran de la dernière guerre a présenté et remercié les conférenciers.

L'Abitibi, pays d'avenir

Dans une récente livraison de son Bulletin, la Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal publiait sur l'Abitibi un intéressant reportage de monsieur Robert Perron, le directeur du Service des Recherches de la Chambre. Si l'on peut déplorer que l'auteur n'ait eu le loisir de voir de plus près les immenses progrès de la colonisation agricole en cette région, on peut néanmoins le féliciter d'avoir su mettre en lumière sa position économique grandissante.

Si les perspectives minières, forestières et agricoles du Nord-ouest québécois y attirent une population sans cesse croissante, c'est qu'il possède des facteurs essentiels de succès peu communs à la plupart des régions exploitées en ces dernières années. La mise en valeur des grandes richesses naturelles du pays abitibien a permis à plusieurs de ses premiers résidents de s'assurer en peu d'années un avenir et des ressources matérielles que plus d'un leur envie maintenant.

Mais si les industries minière et forestière ont jusqu'à présent tenu le haut du pavé et assureront longtemps encore des débouchés intéressants pour le commerce de la province, il n'en reste pas moins que l'ouverture de la région elle-même s'est pratiquée par ceux qui ont d'abord eu confiance en la terre. C'est depuis trente-cinq ans en effet que ce jeune pays s'est ouvert à la colonisation et c'est à cette dernière initiative que revient pour une bonne part l'accroissement considérable de la popula-

tion qui y vit présentement. L'Abitibi, à n'en pas douter, est appelée à un grand avenir; par la diversité de ses ressources elle peut encore se prêter à la fondation d'une cinquantaine d'autres paroisses qui, pour la grande majorité s'assureront leur subsistance et connaîtront la prospérité par la culture du sol. Là en effet se trouve notre dernière réserve de terre arable où l'on puisse déverser le trop plein de nos vieux centres agricoles. L'on ne saurait donc trop s'intéresser à tout mouvement qui a pour but de développer comme il convient ce pays nouveau et d'appuyer en particulier les initiatives colonisatrices qui s'y manifesteront dans l'après-guerre.



Rhume Mal de Gorge

Avez une tablette de Paradol. Gargarisez-vous avec deux tablettes dissoutes dans l'eau. Mettez-vous au lit pour vous reposer et dormir. Vos maux et vos douleurs disparaîtront bientôt et vous pourrez éviter un rhume désagréable.

Paradol soulage promptement les maux de tête, la névralgie, le mal de dents, le rhumatisme et la sciaticque. Il est agréable à prendre et ne laisse pas d'effets déprimants à sa suite. Paradol ne désappointe pas.

PARADOL
Dr. CHASE
Pour le soulagement de tous les maux

Ensemble, gagnons la Paix!

Achetez Du 9e Emprunt



Alimentation des enfants entre douze et quinze mois

Les hygiénistes du ministère provincial de la santé et du bien-être social que dirige l'honorable Dr J.-H.-A. Paquette, suggère le régime suivant pour les enfants âgés de douze à quinze mois :

LAIT 20 à 30 onces par jour. Généralement, il ne faut pas dépasser cette quantité, parce que l'enfant ne pourrait pas manger d'autres aliments indispensables en quantité suffisante.

FRUITS Donnez tous les jours: oranges, pamplemousses ou tomates. Vous pouvez aussi donner des fruits crus bien mûrs, pelés tranchés minces, tels que pommes et bananes. Pommes cuites au four, compote de pommes, poires, pêches, abricots bouillis.

LEGUMES Un ou deux services par jour dont un comprenant des feuilles vertes, telles que épinards, feuilles de betteraves, de navets, laitue, etc., si non tous les jours, du moins trois ou quatre fois par semaine. En plus des légumes déjà introduits au cours de la 1ère année, vous pouvez donner: betteraves, céleri, courges, choux.

OEUF Un oeuf par jour, au moins 3 ou 4 par semaine. A cet âge, l'enfant peut prendre l'oeuf entier, bouilli mou, poché, en omelette cuite sans beurre ou mélangé à d'autres aliments, mais jamais rôti (au miroir), ni bouilli dur. Le jaune seul peut être donné cuit dur.

VIANDES OU POISSONS Donnez de petites quantités de viande tendre, (boeuf, agneau, poulet, foie) râpée, bouillie, braisée ou rôtie, au moins 3 fois par semaine. De temps en temps, vous pouvez remplacer la viande par du poisson frais (morue, aiglefin, flétan) cuit à la vapeur, au four ou bouilli.

POMMES DE TERRE Une fois par jour. (Ne donnez jamais de "patates frites".)

CEREALES Les aliments qui en sont faits fournissent beaucoup d'énergie par la grande proportion d'amidon qu'ils contiennent; pain blanc, pâtes alimentaires, riz blanc, etc. On en donne tous les jours, mais n'oubliez pas que les aliments composés de céréales de grains complets contiennent en plus des sels minéraux et sont riches en vitamines "B". C'est pourquoi vous devriez donner tous les jours une ration de ces aliments, sous forme de céréales à déjeuner bien cuites, tels que gruau d'avoine, blé et autres.

BEURRE Donnez une ou deux fois par jour du pain rassis ou rôti légèrement beurré.

HUILE DE FOIE DE MORUE 1 à 2 cuillérées à thé 2 fois par jour, ou toute autre préparation riche en vitamines "A" et "D", recommandée par le médecin.

EAU Offrez de l'eau non sucrée une couple de fois par jour ou moins, plus souvent en été.

Bateaux réservoirs améliorés

Londres. — De nombreux modèles de bateaux réservoirs sont actuellement en construction dans les chantiers britanniques. Ces bâtiments seront supérieurs en tout à ceux d'avant-guerre et apporteront plus de confort aux équipages; les hommes auront des cabines séparées. On lancera prochainement un de ces bateaux dont le déplacement est de 17,000 tonnes. Il est muni d'un moteur turbo-électrique de 13,000 chevaux-vapeur, ce qui représente la force la plus grande encore donnée à un bâtiment à une hélice.

Un moyen de grossir vos rentes

VOYEZ ce gracieux écureuil qui entasse des noisettes dans le creux de son arbre. Il a l'instinct de prévoyance.

Voyez ces deux vieux; ils coulent des jours heureux, car ils sont à l'abri du besoin.

Les Obligations de la Victoire permettent de pratiquer méthodiquement l'économie. C'est un moyen de grossir sa rente. Et, ne l'oublions pas, plus nous achèterons d'Obligations, meilleure sera notre situation financière plus tard.

Le Canada doit compter sur l'afflux continu des épargnes du peuple durant la période de reconstruction. L'occasion est propice pour placer notre argent et le faire fructifier tout en aidant au rapatriement de nos fils, à leur réadaptation à la vie civile et en contribuant à la prospérité générale.

Ensemble, gagnons la paix

Un seul emprunt 12 mois pour payer

DOUBLONS NOS ACHATS
d'OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE

LA COLONISATION...

(suite de la page 6)

voqués à titre de mesures temporaires menacent de se prolonger encore pour de longs mois en attendant que le capital et le travail en viennent à une entente.

Nous sortons donc du conflit sans que celui-ci n'ait apporté le moindre palliatif aux maux dont nous souffrions avant notre participation. Bien plus, force nous est de reconnaître que tous nos grands problèmes, bien qu'ils soient demeurés sous le boisseau durant ce temps, reviennent à la surface et prennent des proportions saisissantes qui menacent de compromettre gravement notre sécurité de demain.

Au milieu de toutes ces incertitudes il est une classe de la société à qui l'on ne saurait adresser les moindres reproches parce qu'elle constitue par sa conduite paisible et la persistance qu'elle met à son travail le plus grand facteur de stabilité durant les temps troublés que nous vivons. Nous voulons parler de la classe des cultivateurs qui, après avoir largement contribué au succès de nos armes n'en continue pas moins de procurer à tous de quoi se mettre sous la dent. Faire la grève pour obtenir des avantages pécuniaires, pour améliorer sa condition, cette idée ne lui est jamais venue. Dût-elle un jour adopter semblable mesure, comme elle en aurait le droit au même titre que les autres classes de la société, que tous en seraient bien mal-au-point. C'est que malgré son sort qui n'est pas toujours des plus enviables, malgré ses réclamations justifiées auxquelles on n'a pas toujours su donner écho dans la pratique, elle est en mesure de vivre une vie saine, sereine, à l'abri qu'elle est de la plupart des intempéries économiques qui affectent périodiquement nos masses urbaines. Elle sait qu'en dépit des hausses et des baisses du marché, de la prospérité ou de la misère qui s'abat sur le pays, elle peut toujours pourvoir à ses propres besoins et continuer paisiblement son œuvre de pourvoyeuse de l'humanité.

Or bon nombre des cultivateurs d'aujourd'hui n'ont pas toujours connu l'aisance dont ils jouissent maintenant. Contrairement au salarié qui a pu à certaines époques se faire fort de sa situation, l'agriculteur a souvent connu des débuts difficiles, précisément s'il lui a fallu défricher la terre qu'il occupe. Cela revient à dire qu'avant d'être agriculteur il a dû se faire colon et connaître tous les déboires inhérents à la tâche du défricheur. Et c'est à sa force de travail et de persistance, de foi aussi en l'avenir, qu'il est parvenu à se tailler un domaine enviable et contribuer dans une large mesure à sa stabilité propre de même qu'à l'enrichissement du pays. C'est là un facteur que l'on est malheureusement trop porté à oublier de nos jours et qu'il faut tenir en ligne de compte lorsque surgit la question de l'ouverture de nouveaux territoires synonyme de l'établissement des fils de cultivateurs en régions de colonisation. En d'autres mots, si la prise de possession du sol par nos ancêtres a eu pour résultat de donner à nos cultivateurs la stabilité économique et l'indépendance dont ils jouissent aujourd'hui, il n'y a pas de raison pour que ce même facteur ne produise pas dans l'avenir des effets identiques.

Pour toutes ces raisons l'on a peine à s'expliquer comment il se fait que la colonisation chez nous ait constitué presque de tous temps un problème alors qu'elle est en soi une solution on ne peut plus efficace à une bonne partie des maux sociaux dont

souffrent nos classes laborieuses. Durant le conflit, sous prétexte d'urgence nationale, l'on a presque mis de côté cette œuvre salutaire en négligeant de préparer pour l'avenir les territoires qu'il nous reste pour établir nos surplus de population. Evidemment, à ce temps-là l'on ne croyait pas qu'il fût possible de connaître dans l'avenir les années difficiles qu'avait entraînées la dépression économique de 1929. Or tout laisse prévoir, dans le moment du moins, que nous nous acheminons lentement vers une situation analogue. Au pays même des malaises grandissants se font sentir à ce sujet, tandis qu'aux Etats-Unis l'on envisage pour le printemps prochain qu'au-delà de huit millions d'hommes y seront sans travail.

Attendrons-nous alors que la pénurie d'emploi se soit installée à demeure avant d'agir ou bien nous préparerons-nous dès maintenant à faire face à semblable situation advenant qu'elle se produise ? Ce serait vraiment déplorable si nous allions opter pour cette dernière alternative, parce que nous possédons actuellement toute la législation nécessaire au lancement d'un vaste programme de colonisation à répartir sur une période d'au moins quatre années et assuré des argents pour en promouvoir la réussite. Ne l'oublions pas, que le pays soit en guerre ou poursuive des entreprises de pays, nous avons, bon an mal an, des milliers de jeunes gens que la société doit absorber au sortir de l'école et qui ont besoin de s'établir pour poursuivre leur évolution normale. Il est clair qu'avec la raréfaction des emplois dans l'industrie toute cette jeunesse devra trouver à s'employer ailleurs. Nous aurons assez de la jeunesse des villes à prendre soin à même les sources d'emploi urbaines sans que les ruraux viennent compliquer ce problème de placement au point de le rendre insoluble. Et si la jeunesse rurale de notre province ne peut trouver à s'établir chez elle, elle cherchera nécessairement ailleurs des terres à défricher et à cultiver. Celles-ci ne manquent pas dans la province voisine de l'Ontario et même dans l'Ouest canadien. Nous avons d'ailleurs assez de surpeuplement rural au Québec pour en diriger une partie vers d'autres provinces. Les avantages que les jeunes trouveraient en dehors du Québec seraient bien moindres que ceux qu'offre la vieille Province quand elle se décide de faciliter l'établissement de ses ressortissants, mais l'on peut supposer que plusieurs de ceux-ci possèdent assez de capitaux pour pouvoir se lancer avantageusement dans les entreprises agricoles. Il resterait à favoriser ici même ceux que le sort n'a pas comblés et qui, de ce fait, méritent une considération particulière. A tout événement, le problème de la colonisation à son état de recrudescence actuelle doit bénéficier d'une solution immédiate.

Marc-R. MEUNIER,
du Service de la Colonisation
aux Chemins de fer nationaux
du Canada.

Règlements...

(suite de la page 8)

140—De se servir de fusil à répétition automatique ou d'une carabine pour chasser le gibier à plume migrateur ;

150—De chasser ce gibier une demi-heure après le coucher du soleil jusqu'à une demi-heure avant le lever ;

160—De déranger, endomma-

ger cueillir ou enlever, en tout temps, les oeufs des oiseaux migrateurs, quelle que soit leur espèce ;

170—D'acheter, de vendre ou d'offrir en vente tout gibier à plume migrateur.

Oiseaux insectivores

180—De chasser, tuer ou prendre, en tout temps, au moyen de filets, trébuchets, pièges, collets, cages, ou autrement, tous les oiseaux insectivores.

Autres oiseaux

190—En tout temps de l'année, de tuer, chasser, capturer, prendre, blesser ou molester tous les oiseaux suivants, ou d'en déranger ou d'enlever les nids et les oeufs : les alouettes ordinaires, les grimpereaux bruns, les grives rousses, les oiseaux bleus, les pitits, les sizerins, les charbonnets, les bruants (longspurs), les becs croisés, les juncos, les aigles, les pinsons et les moineaux de toutes sortes, excepté les moineaux domestiques.

Animaux à fourrure

200—De chasser, capturer ou trapper des animaux à fourrure, en dehors de la saison autorisée pour chaque espèce, et pendant la saison, sans être muni d'un permis ;

210—De se servir de poison pour chasser ou tuer soit les animaux, soit les oiseaux ;

220—De détruire ou d'endommager les trous ou les tanières des animaux à fourrure ;

230—De garder en captivité des animaux à fourrure, et même du gibier, sans un permis spécial.

Fourrures

240—D'acheter ou de vendre toute fourrure, pour fins commerciales, sans un permis ;

250—D'expédier toute fourrure en dehors de la province, ou d'un endroit à l'autre dans la province, ou chez les tanneurs, sans avoir un permis ou sans

Achetez les Obligations
de la Victoire

"SALADA"

que le droit régalien n'ait été payé et les fourrures estampées ou scellées.

Avis aux exploitants forestiers ou miniers

Il est défendu aux entrepreneurs à leurs employés, ainsi qu'aux gardes-feu d'avoir en leur possession dans leurs maisons, camps ou bâtisses dans les chantiers, exploitations minières, construction de chemins de fer ou autres travaux tout engin de chasse, quel qu'il soit ou de viande d'orignal, de chevreuil ou de caribou, ou d'y garder un ou des chiens, sans un permis spécial.

Avis aux Hôteliers Restaurateurs Maitres ou Maitresses de Pension et Clubs

Il est défendu d'acheter, de vendre, d'offrir en vente, de servir ou d'offrir de servir aux clients : 1—Soit de l'orignal, du caribou ou du chevreuil ; 2—Soit de la perdrix ou des oiseaux à plumes migrateurs, et 3—Soit de la truite mouchetée ou arc-en-ciel, de l'achigan, de la ouananiche ou du maskinongé.

Tout club peut servir ou offrir de servir, le gibier, ou poisson ci-dessus mentionné, pourvu qu'il prouve qu'il n'a pas été obtenu illégalement.

Saison de chasse 1945
CARIBOU : Protégé à l'année, excepté dans le comté de Bo-

naventure et les deux comtés de Gaspé : du 25 sept. au 24 octobre.

CHEVREUIL :

Zone A, mâle, du 15 novembre au 30 novembre.
Zone B, du 1er octobre au 30 novembre.
Zone C, du 25 septembre au 24 novembre.
Zone D, du 1er octobre au 30 novembre.
Zone E, du 15 septembre au 14 novembre.

ORIGINAL :

Zone A, protégé à l'année jusqu'à 1947.
Zone B, protégé à l'année jusqu'à 1947.
Zone C, du 25 septembre au 24 octobre.
Zone D, du 1er octobre au 31 octobre.
Zone E, du 15 septembre au 14 octobre.

OURS : Chasse ouverte à l'année, sauf du 1er juillet au 20 août sur les terrains de clubs. Chasse prohibée dans les parcs nationaux.

LIEVRE : Du 15 octobre au 31 janvier.

ANIMAUX A FOURRURE

(Toutes les dates inclusivement)
RAT-MUSQUE :

Zone Nord : 1er au 20 novembre ; et du 15 avril au 14 mai.

L'ÉTIQUETTE



PENMANS ASSURE

LA VALEUR DE VOTRE ARGENT

Grâce à leur façon soignée, les Sous-Vêtements Molletonnés Penmans vont bien. Comparez-les. La coupe et l'ajustement sont excellents. Toutes les coutures et les boutonnures sont bien finies. Voyez aussi l'envers molletonné plus épais et plus doux. La valeur de votre argent est assurée par l'étiquette Penmans. Ils s'obtiennent dans les modèles deux pièces (gilet et caleçon), aussi sous forme de combinaisons et dans le modèle populaire NuCut.

Penmans



3-7-45

SOUS-VÊTEMENTS MOLLETONNÉS POUR HOMMES ET GARÇONS

Vie Economique

LA COLONISATION

Problème recrudescant

L'importance du conflit auquel nous venons de participer et l'ampleur qu'on graduellement prise nos contributions à l'oeuvre commune ont relégué au second plan la plupart des problèmes qui faisaient l'objet de l'inquiétude de nos gouvernants avant 1939. En effet nous sommes entrés en guerre avec le lourd héritage que nous avait laissé dix années de chômage, de surproduction, de mévente des produits, en somme avec un délabrement économique dans lequel nous nous débattons sans parvenir à y porter remède. Petit à petit, du chômage on est passé au manque de main d'oeuvre; de la surproduction on a tôt connu la pénurie des denrées alimentaires et des produits ouvrés, au point que l'on a dû imposer des restrictions sévères

Estimés budgétaires à préparer plus tôt

Les chefs de l'administration municipale songent déjà au budget de l'exercice de 1946-47 et, afin d'avoir tout le temps voulu pour en faire une étude détaillée, ils ont donné instruction à tous les directeurs de services municipaux de faire parvenir au comité exécutif, un mois plus tôt que d'habitude, les estimés budgétaires de chaque département. Ceci veut donc dire que l'étude du budget de l'an prochain commencera au début de décembre, et non vers le milieu de janvier, comme la chose s'est souvent pratiquée dans le passé.

Comme on le sait, la charte exige, que le comité exécutif dépose les estimés budgétaires de l'exercice suivant, au bureau du greffier, au plus tard le 15 février. Le conseil a ensuite un mois pour étudier le document et l'approuver avec ou sans amendement. Si l'adoption n'est pas chose faite le 16 mars, le budget, tel que déposé chez le greffier, est automatiquement adopté, à moins qu'un délai soit accordé par l'Assemblée législative, à la demande expresse des autorités municipales.

Un membre de l'administration a déclaré, hier après-midi, que le comité exécutif a l'intention bien arrêtée de scruter chaque demande de crédits, afin de limiter les dépenses au strict minimum. Il a expliqué que la somme de travail à fournir sera énorme puisqu'il s'agit d'éplucher un budget de plus de \$50 millions.

quant à la production et à la consommation pour des fins purement civiles. Cette situation a toutefois eu pour effet de redonner à nos populations désireuses de travailler une vaillance dans l'effort de même qu'un espoir inaltérable en l'avenir. Chacun pensait bien que si l'on avait réussi à mobiliser au maximum toutes les ressources de production de la nation pour des fins guerrières on ne manquerait pas de s'inspirer des mêmes données et d'en assurer l'application durant les années qui suivraient la guerre.

Or la victoire nous était à peine arrivée que déjà surgissaient partout au pays et avec une brûlante acuité les symptômes troublants de la période d'avant-guerre. Depuis quelques mois en effet nous assistons non sans émotion à un spectacle peu édifiant qui a pour théâtre non seulement notre propre pays mais presque le monde entier. La période de transition préparatoire à la reconstruction tant désirée se trouve retardée considérablement par de nombreuses grèves qui immobilisent des millions d'ouvriers. Les disputes ouvrières non seulement affectent mais paralysent dans une certaine mesure et pour un temps qu'il est à l'heure actuelle difficile de déterminer, la plupart des industries productives de la nation au point où les rationnements que l'on avait in-

(suite à la page 5)

Précis des changements aux impôts

Ottawa. — Voici un résumé des principaux changements fiscaux :

I—Points saillants

A) Réduction de 16 p.c. dans l'impôt sur le revenu personnel à compter du 1er octobre 1945.

B) Dans le cas de la taxe sur les surplus de bénéfices, le taux de 100 p. 100 est réduit à 60 p. 100 sur les bénéfices de 1946. La partie remboursable éliminée.

C) Dégrevements substantiels accordés aux petites entreprises en vertu de la loi de taxation des surplus de bénéfices.

D) Abolition de l'impôt de guerre sur le change de 10 p. 100 sur les importations.

E) Exemption de la taxe de vente pour toutes les machines et appareils utilisés directement à la fabrication ou à la production des marchandises.

II—Autres changements importants dans l'impôt sur le revenu :

Les contenants en bois

La Commission des Prix et du Commerce annonce la levée des restrictions sur la fabrication et la distribution des contenants en bois.

Une ordonnance antérieure contrôlait la distribution de tels contenants afin d'accorder une priorité aux besoins du gouvernement et à l'emballage de certaines denrées alimentaires.

A) Dorénavant seul l'intérêt sur les rentes viagères contractuelles sera imposable.

B) Les paiements annuels effectués en vertu de testaments ou de fiducies ne seront imposables que dans la mesure où ils proviennent du revenu.

C) Tous les régimes de pension seront traités sur le même pied pour les fins de l'impôt; on accordera des exonérations d'impôts sur les contributions versées et la pension sera imposable lorsqu'elle sera servie. La limite sur les contributions pouvant être déduites est portée de \$300 à \$900. La limite sur les déductions effectuées par les patrons est également portée de \$300 à \$900 par employé. L'impôt sur les bonis versés aux employés lors du congédiement sera réparti sur une période de cinq ans.

D) Les corporations familiales auront droit au barème spécial d'impôt recommandé par la commission Ives à l'égard des surplus accumulés au cours de la période 1917-1939. On étudiera plus à fond la question de l'imposition des surplus gagnés depuis 1939.

E) Impôt de 100 p. 100 sur les bénéfices provenant des obligations de l'Alberta achetées entre le 31 janvier 1945 et le 7 août 1945.

F) Dégrevement d'impôt prolongé jusqu'au 31 décembre 1946 pour les compagnies minières et pétrolières.

G) Redressement des exemptions d'impôt pour enfants à charge dans les cas où des allocations familiales sont reçues.

III—Autres changements à la taxation sur les surplus de bénéfices :

A) Les propriétaires uniques et les sociétés seront exempts de la taxe de 15 pour 100 sur le total de bénéfices mais continueront à être assujettis à la taxe sur les bénéfices en excédent de 117 p. 100 des profits ordinaires au nouveau taux de 60 p. 100.

B) Les bénéfices ordinaires minimums seront relevés de \$5,000 à \$15,000 à partir du 1er janvier 1946 et, dans les cas où les bénéfices ordinaires sont actuellement entre \$5,000 et \$25,000, ils seront relevés de la moitié de la différence entre le montant actuel des bénéfices et la somme de \$25,000.

C) L'exemption de la taxe sur les surplus de bénéfices pour les nouvelles mines de métaux de base et de minéraux stratégiques s'étendra aux mines qui commenceront à produire du 1er janvier 1946 et inclura également les mines d'or et certaines mines de minéraux industriels.

D) Abolition des restrictions sur la publicité à partir du 1er janvier 1946.

IV—Changements des droits successoraux :

A) L'exemption des droits successoraux pour la valeur de la pension sujette à l'impôt sur le revenu.

B) Dégrevement dans les cas où les biens changent de mains par succession plus d'une fois en l'espace de cinq ans.



La colonisation

Ce n'est pas la terre qui manque

L'établissement sur la terre des démobilisés des Forces Armées, des congédiés des industries de guerre et de tous les fils du sol qui, à chaque année, atteignent leur majorité, surtout si l'on voulait placer chacun dans l'occupation qui lui convient le mieux et là où il peut être le plus utile à la société, posera, dans la province de Québec, un sérieux problème. En effet, la terre arable prête à être occupée immédiatement commence à se faire rare. Il y a bien dans chaque comté quelques terres abandonnées qui pourraient garantir des établissements stables; il y a en plus dans nos régions plus jeunes une petite quantité de lots disponibles où l'on pourrait effectuer des établissements convenables. Mais, à tout prendre, il n'y aurait certainement pas suffisamment d'espace pour répondre à tous les besoins, surtout si l'on s'employait dans les milieux intéressés au bien-être social à intensifier la propagande en faveur du retour à la terre de tous ceux qui appartiennent au sol.

Mais prétendra-t-on, il y a toujours les possibilités qu'offre la colonisation nouvelle, la mise en valeur des terres neuves surtout dans le nord-ouest québécois. Cela est vrai. Toutefois, si l'on a l'intention d'améliorer les plans de colonisation à l'avenir et faire un dizaine d'acres de terre au moins sur chacun des lots avant qu'ils ne soient concédés, si l'on entend exécuter comme besoin il y a, l'ensemble des travaux qui doivent pré-exister à la colonisation, dont le drainage, la construction des chemins et des rangs, etc., l'on ne pourrait guère compter que sur l'ouverture des paroisses nouvelles pour satisfaire à un mouvement de colonisation d'envergure. A l'heure qu'il est, ces travaux ne sont pas encore entrepris et il faudra au moins attendre à l'an prochain pour les mettre à exécution.

Est-ce à dire qu'il va falloir se contenter d'un mouvement ralenti, quitte à laisser dans l'attente un nombre de familles anxieuses de s'établir? Nous ne voulons pas le croire. Si l'espace vient à manquer dans Québec, comme il convient déjà de le prévoir et comme la chose se produira à coup sûr d'ici quelques années, il importe dès maintenant de diriger dans les provinces voisines d'abord, et en même temps peut-être vers les plaines de l'Ouest, les familles nombreuses avec capitaux qui seraient disposées à poursuivre

la conquête du sol. N'allons jamais l'oublier, les canadiens-français sont partout chez-eux dans ce pays, et l'une des meilleures façons de le prouver c'est de diriger partout, dans chacune de nos provinces un nombre de familles suffisant pour y consolider les cadres existants.

C.-E. COUTURE

Rumeurs de hausse du prix du papier

Les titres de nos compagnies papetières ne cessent de se bien comporter sur nos marchés depuis des semaines et cette vague serait attribuable non seulement aux perspectives d'une demande de plus en plus considérable pour leurs produits, mais, encore, aux rumeurs de hausse prochaine du prix du papier à journal, leur principal produit. Actuellement, ce prix est de \$61. la tonne, pour le papier canadien expédié aux Etats-Unis, notre principal débouché, mais compte tenu de la prime, il est effectivement de \$67.00, soit \$24.50 de plus que le prix de \$42.50 en vigueur en 1937, prix réellement trop bas. Heureusement qu'il a été haussé depuis; ce qui a permis à la plupart de nos moulins d'opérer dans de meilleures conditions. Dès le 1er janvier 1938, le prix atteignait, en effet, \$50.00 f.o.b. New-York, puis le 1er mars 1943, il accusait une hausse de \$4.00 à \$54.00, et, enfin, il enregistrait une avance identique le 1er septembre de la même année à \$58.00. Au printemps de cette année, le prix était porté à \$61.00 sans tenir compte de la prime, et voici maintenant que le bruit court la rue qu'il sera de \$3.00 à \$5.00 plus haut au 1er janvier 1946, et qu'il accusera, même, une autre hausse au printemps de l'an prochain. Reste maintenant à savoir ce qu'en penseront les bureaux de contrôle des prix à Ottawa, ainsi qu'à Washington. Comme l'OPA des Etats-Unis a reconnu récemment la nécessité de hausser les prix du papier à journal afin de maintenir la production (700,000 tonnes par année, en regard de 1,000,000 de tonnes en 1926 et d'assurer aux producteurs américains de papier à journal un profit plus substantiel et comme le même organisme a permis au printemps dernier la hausse des prix en faveur des producteurs canadiens de papier à journal, les rumeurs de hausses prochaines des prix pour nos moulins semblent donc plausibles.

Marcel CLEMENT

SOYEZ FORTS

SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE, COURBATURES,
NERVOSITÉ, ÉPOUSEMENT,
FATIGUE HABITUELLE,
MANQUE D'APPÉTIT,...

**PRENEZ LES
PILULES MORO**

1246 ST-DENIS, MONTREAL

QUATRE générations de femmes heureuses

ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

PÂLEUR, FAIBLESSE, MANQUE D'APPÉTIT, TROUBLES FÉMININS
SYMPTÔMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANÉMIE

TONIFIEZ VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES

CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE LTD. 1246 RUE ST-DENIS, MONTREAL 18

Revue des Livres

"Aujourd'hui"

SOMMAIRE — OCTOBRE 1945

POLITIQUE

LE DROIT INTERNATIONAL ET LES EVEQUES DES ETATS-UNIS — "News Service".

LA GEOPOLITIQUE ET L'IMPERIALISME ALLEMAND — "Le Travailleur".

LA RUEE VERS L'OR LIQUIDE — "La Phalange".

NOUVELLES D'INTERET CATHOLIQUE — "Le Messager Canadien".

L'HERITAGE DE LA GUERRE ET LES ETAPES DE LA PAIX — "La Revue trimestrielle".

HISTOIRE

L'HEROISME DES FEMMES — "L'Etoile du Nord".

DE VLADIMIR LE GRAND A STALINE — "La Revue dominicaine".

LA FRANCE AU TEMPS DES GAULES — "Edouard - C. N. Lanctôt".

LOUIS JOLLIET, DECOUVREUR — "Columbia".

LA FIANCEE DE FREDERIC CHOPIN — "Le Passe-Temps".

SCIENCES

LA MAGIE DU NOIR DE CARBONE — "La Revue moderne".

ENERGIE ATOMIQUE AU SERVICE DE L'HOMME — "Le Canada".

COMMENT PREVENIR L'INFIRMITE — "La Garde-malade".

LES ANCIENS ET L'HISTOIRE NATURELLE — "Technique".

ACTUALITE

LA VIE DANS UN CAMP DE CONCENTRATION RUSSE — "La Liberté et le Patriote".

AVENIR DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL — "L'Action universitaire".

POUVONS-NOUS VENDRE A LA RUSSIE ? — "Bulletin de la Chambre de Commerce".

EXPERIENCE DE JEUNES PARENTS — "Collège et Famille".

"AUJOURD'HUI" se vend dans tous les kiosques au prix de \$0.25. L'abonnement est de \$2.50 par année. S'adresser aux EDITIONS D'AUJOURD'HUI, 1961, est rue Rachel, Montréal, Canada.

La vie paroissiale et l'Action catholique

Plus que jamais l'Action catholique s'avère de toute nécessité. Le manque de prêtres et le surpeuplement de nos paroisses, surtout dans les grands centres, ont rendu le ministère sacerdotal de plus en plus difficile. La radio, le cinéma, la presse et une foule d'autres facteurs viennent aussi — quand ils sont mal orientés — entraver l'oeuvre du prêtre et étouffer son influence. Problème grave à n'en point douter, mais qui a trouvé sa solution dans l'organisation de l'Action catholique dans la paroisse.

Voilà bien ce qui ressort des journées d'études sacerdotales des 4, 5, 6 et 7 février dernier où plus de 700 prêtres se réunissaient au Grand Séminaire de Montréal pour y étudier ensemble "ce sujet éminemment pratique" du rôle de l'Action catholique dans la vie paroissiale.

Le texte des conférences et des allocutions prononcées alors a été réuni en volume et on vient de l'édition chez FIDES. Son Excellence Mgr Philippe Desranleau, le Rév. Père Lorenzo Gauthier, c.s.v., le Rév. Père Ducharme, o.m.i., Mgr Romain Boulé, M. le Chanoine Arthur Deschênes, le Rév. Père Louis-Marie Sylvain, o.p., M. l'abbé Roland Salvail, Mgr Paul-Emile Léger, telles sont les grandes figures de ces journées mémorables et on sait déjà avec quel succès ils se sont acquittés de la tâche qu'on leur avait confiée. Ce sont des autorités sur la question, ce qui donne au volume une valeur significative.

Ces quelque 200 pages constituent un traité complet où se trouve développée cette grande vérité que l'Action catholique étant le prolongement de l'action sacerdotale, elle doit être organisée dans toutes les paroisses.

Non seulement les prêtres mais aussi les laïques — pour les militants et les dirigeants de l'Action catholique ça s'impose — doivent lire et relire ces pages. Elles leur rappelleront qu'ils ne sont pas des individus isolés, chacun dans leur paroisse, mais que tous ensemble ils forment une grande famille. La vie paroissiale est une réalité tout comme la vie de famille: bref, c'est la vie de famille envisagée dans un cadre plus grand, mais tout aussi réel. Qu'on se procure donc ce volume. Il facilitera l'organisation ou le perfectionnement des mouvements spécialisés dans la paroisse.

Volume de 207 pages, en vente dans toutes les librairies et à FIDES, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal-1, au prix de \$1.00 (par la poste: \$1.10).

Contes et Aventures

No 7:

L'exploit de Jean-Pierre

No 8:

Aventures dans l'Insulinde

Deux autres tracts de la collection **CONTES ET AVENTURES** viennent d'être publiés aux Editions FIDES. Les jeunes, sans doute, les attendaient avec impatience. Ils ne seront pas déçus: ces deux plaquettes leur réservent des surprises et des émotions.

Le numéro 7, **L'EXPLOIT DE JEAN-PIERRE** par Louis Pronovost, nous révèle comment un jeune, d'apparence plutôt timide, réussit à se faire un nom et à mériter un poste de confiance dans une patrouille scout. C'est un

secret que tous voudront connaître.

Ce récit développera chez les jeunes l'esprit d'initiative, le goût de l'entreprise, l'ambition de rendre service à leurs semblables, même quand la peur voudrait paralyser leurs efforts. Une leçon de courage se dégage de ces pages: elle ne manquera pas de créer une forte impression chez le lecteur.

Le numéro 8, **AVENTURES DANS L'INSULINDE**, de Claude Eylan, est d'ordre plutôt historique. Cette plaquette nous peint les moeurs et les coutumes de la lointaine contrée des Indes néerlandaises. Les hommes et les animaux, la nature avec ses caprices, la forêt, les pratiques superstitieuses, etc., tout est analysé par quelqu'un qui a vu. Description sobre, il est vrai, mais qui laissera le jeune lecteur satisfait.

Plaquette aussi instructive qu'intéressante. Elle vaudra peut-être autant qu'une classe d'histoire parce que le ton du récit aidera à fixer plus facilement dans la mémoire tous les détails que l'auteur a glissés dans sa description.

Ces deux tracts de 31 pages chacun sont en vente dans toutes les librairies et aux Editions FIDES, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal-1, au prix de \$0.10 (par la poste: \$0.13).

On peut aussi s'abonner aux 10 tracts qui paraissent mensuellement depuis janvier 1945: \$1.00.

Les cinq premiers de la collection ont été réunis en un volume. Il se vend sous une solide couverture en trois couleurs, au prix de \$0.65, (par la poste: \$0.70).

Contes et aventures

L'esprit de nos enfants de 10 ou 12 ans s'est éveillé dans une atmosphère troublée par les horreurs de la guerre. Ce seul mot évoque encore en eux ces scènes de destruction et de combats acharnés où, pendant de trop longues années, des milliers de leurs compatriotes ont versé leur sang pour la patrie.

Dans cette tragique épopée de notre histoire, quel a été, quel sera, peut-être un jour encore, le rôle des jeunes? Les tracts de la collection **CONTES ET AVENTURES** le leur laisseront sans doute entrevoir.

Les cinq premiers numéros de la collection ont été réunis en un volume. On les offre aujourd'hui à la jeunesse! Ces récits de guerre, ces histoires toutes palpitantes d'intérêt où des jeunes d'une dizaine d'années sont les auteurs d'exploits héroïques, captiveront les enfants, leur montreront qu'il n'y a pas d'âge pour se révéler héros.

SOUVENIRS DE GUERRE: Comment sortir sain et sauf d'une redoute alors que l'ennemi est aux aguets, et s'apprête à faire sauter les fortifications où une compagnie monte la garde. On y parvient, mais aux prix de quelles difficultés. Comment? C'est le secret que l'abbé A.-M. Lemoine découvre au lecteur.

QUARTIER NORD (Alec et Gérard Pelletier): C'est le récit des aventures d'un gang montréalais avec ses projets et ses espoirs, ses mésaventures, ses déceptions et ses prouesses, qui remplit ces pages.

LA CHEVRE D'OR et **L'ILE DE JACQUES:** L'auteur, Guy Boulizon, nous fait revivre les heures angoissantes qu'a connues un "collégien loyal au coeur sincère". La formation scout du héros "lui donne la force morale de tenir le coup, là où d'autres avaient échoué et la technique opportune pour vivre et s'adapter sur une terre inhospitalière".

DIX ET UN (Noé Chantepie):

Quatre enfants arrachent des mains d'un traître leur tout jeune frère dont le prix de la rançon exigeait la trahison du père préposé au poste de surveillant de la Ligne Maginot.

Y a-t-il encore des jeunes qui ne connaissent pas la collection **"CONTES ET AVENTURES"** que des conteurs de talent ont mise en librairie tout exprès pour eux. Il faut se hâter de mettre entre leurs mains ces récits pleins de charme et de poésie, ces romans d'aventures sensationnelles qui leur procureront des heures de lecture agréable.

La première série de **CONTES ET AVENTURES**, éditée chez FIDES, se présente sous une couverture solide et en trois couleurs. Elle forme un magnifique volume que tous les jeunes voudront posséder dans leur bibliothèque. Qu'on se hâte de leur offrir ce cadeau: ils l'apprécieront grandement.

Première série: les 5 premiers tracts de la collection. Volume de 160 pages illustrées. En vente dans toutes les librairies et à FIDES, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal-1, au prix de \$0.65; (par la poste: \$0.70).

"Coup d'oeil sur la table de Staline"

Ce qu'il en a dévoré des pays, durant la guerre, ce vorace de Staline! Monsieur René Bergeron s'est plu à observer ce qui est passé sous la dent de l'ogre russe. Il nous le livre dans un savoureux tableau d'ensemble qui sert d'introduction au numéro de septembre de la revue Mes Fiches.

Ce tableau est significatif: il nous fait toucher du doigt l'imminence du péril communiste. Pour pouvoir s'emparer aussi facilement de tant de contrées, Staline y avait depuis longtemps entretenu des intelligences à l'intérieur. L'appétit de Staline ne s'est pas encore attaqué ouvertement au Canada, mais depuis 1921, l'ogre russe gruge dans l'ombre les forces vives de notre pays: notre jeunesse et nos ouvriers. Il opère chez nous le même travail de pénétration intime qui a facilité la main-mise officielle sur les gouvernements des autres pays.

C'est la gravité du péril rouge qui a incité la direction de **MES FICHES** à publier un numéro spécial sur le communisme. On y trouve tout ce qui est essentiel de savoir sur la matière: l'exposé de la doctrine, sa réfutation, les méthodes d'action du communisme, ses activités au Canada, le jugement des Papes sur le communisme. Etant donné qu'il faut viser surtout au constructif, le numéro s'achève par une fiche sur la lutte à mener contre le communisme.

Le prix de l'abonnement à 20 numéros de **MES FICHES** est de \$1.00. Pour recevoir par la poste le numéro double de septembre, envoyez \$0.12 à FIDES, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal-1, Qué.

La route enchantée

Durant les mois de vacances, qui n'a pas aperçu ces étudiants postés sur le bord des routes, sacs au dos, et levant un pouce significatif à l'approche d'un véhicule qui filait dans leur direction. Surpris de cette invitation, pour le moins intéressée, nombre de voyageurs se sont sans doute demandés quel charme pouvait attirer ces jeunes sur la route, les pousser ainsi dans ces randonnées à travers le pays, au gré des vents et des circonstances. **LA ROUTE ENCHANTEE**, que vient d'édition FIDES, apporte aujourd'hui la réponse à ces voyageurs quelque peu inquiets.

Plus qu'une réponse, c'est une

vivante description de voyages que de jeunes routiers offrent à tous ceux qui intéressent la vie de la route.

"Illustrations de scènes de route telles que haltes et rencontres; créations d'atmosphère de nuit ou de repas improvisés; suggestions d'itinéraires; informations et détails d'ordre technique; appréciations de saveurs et de sensations nouvelles, de joies, grandes ou petites, réservées au chemineau, tant à celui qui fait de la route sa compagne nécessaire qu'à l'autre qui l'a choisie temporairement comme un loisir vivifiant: voilà autant d'aspects sous lesquels le voyage est exposé au lecteur."

LA ROUTE ENCHANTEE est un livre plein de charme et de pittoresque. Il ravivera chez les uns de vieux souvenirs; chez ceux que la route effraie encore, il donnera le goût de ces grandes randonnées loin de la fumée et de l'ambiance des grandes villes.

La route se présente comme une école d'initiation, d'adaptation, de renseignements, de camaraderie et de bonne humeur. On s'en convaincra facilement à la lecture de **LA ROUTE ENCHANTEE**.

La route à pied... sur deux roues... en goélette... en canot... sur le pouce... sur le rail... bref, aucun mode de locomotion n'est passé sous silence sauf l'avion et le paquebot. Plusieurs routiers ne manqueront pas de se reconnaître dans ces récits vécus.

Quiconque peut être voyageur doit savoir, avant tout, le plaisir de la route à pied. A ceux qui ignorent encore tout le charme de ce mode de locomotion, **LA ROUTE ENCHANTEE** leur en révélera la beauté... et la facilité.

Plaquette de 94 pages, écrite en collaboration. En vente dans toutes les librairies et chez FIDES, 25 est, rue Saint-Jacques, au prix de \$0.65; par la poste: \$0.70.

ENRAYEZ
CELA

•
AVEC
CECI

POUR
ACHETER

CI

•

ET

ÇA

•

ET

ÇA

ENSEMBLE
GAGNONS LA PAIX

NOM DU COMMANDITAIRE

ACHETEZ
DU 9^e EMPRUNT

Vous Etes-Vous Blessé?

PAINKILLER

Apporte un
Soulagement Rapide

EN USAGE
PARTOUT
DEPUIS PLUS
DE
CENT ANS.

Pour Coupures, Contusions, Egratignures, Piqures et Morsures d'insectes.
Pour Foulures, Coliques, Crampes, Diarrhées.

CIE DAVIS & LAWRENCE - MONTRÉAL

"Pas d'assurances", un cauchemar qui déclenche une aventure nocturne

La radio-police le ramassa, errant par les rues, aux petites heures du matin, revêtu de seulement son pyjama. Il avait les yeux hagards, sa démarche était incertaine, mais il était strictement sobre, d'âge moyen et avait l'air distingué. Les constables l'envelopèrent d'une couverture et le firent monter dans l'automobile. Durant tout le trajet jusqu'au poste, il marmottait : "Je suis ruiné. Tout est parti. Je suis fini," dans une incessante litanie.

La chaleur du poste de police le calma. Le sergent en charge lui donna une tasse de café. Il demanda une cigarette et en aspira goulûment la fumée. Avec précaution, on lui posa les questions d'usage et il donna une bonne adresse. Comme excuse pour "avoir flâné la nuit", il ne cessait de répéter : "Je ne sais pas. Où suis-je ? Je suis ruiné."

Appelée au téléphone, son épouse assura la police qu'elle viendrait immédiatement. Pendant qu'on attendait, le vagabond brisa sa résistance obstinée après avoir été soigneusement interrogé. Il se pencha en avant, les coudes sur les genoux, les doigts entrelacés dans un geste de supplication.

"Écoutez", dit-il, d'une voix fatiguée mais distinguée. "Il faut que vous me croyiez. Je suis ruiné. Il ne reste plus rien. Hier, mon agent d'assurances m'a téléphoné et m'a dit que toutes les compagnies d'assurances sur le feu, les automobiles et les accidents avaient fait faillite et ne faisaient plus d'affaires."

"Je me suis sauvé de la maison, ce soir, parce qu'elle était en feu. Vous dites que ma femme vient me chercher. Dieu merci, elle a pu se sauver et les enfants aussi. Je crois que j'ai dû perdre la tête."

"Ne pouvez-vous pas comprendre ?" plaida-t-il. "Il ne reste plus rien ; rien que les vêtements que nous avons sur nous et quelques centaines de dollars en banque ! Où cela nous mènera-t-il ?

"Mais vous avez un commerce ?" lui dit, consolateur, le sergent de police. "Vous êtes un membre solide de la communauté."

"En ai-je un ? Le suis-je ?", marmotta la victime, incrédule, avec un rire creux. "A quoi bon mon commerce ? Je n'ai pas d'assurances. Mon crédit, conséquemment, est à terre. Tous mes billets seront rappelés. Je n'ose pas envoyer dehors un camion de livraison, de crainte d'accident. J'ose à peine faire fonctionner l'usine, à cause des risques aux employés."

"Supposons que mon établissement brûle ?" se plaigna-t-il. "Quelle est la réponse ? Comment puis-je demeurer dans le commerce ? Vous devez certainement vous rendre compte de ma position. Il me faut trouver un moyen d'économiser assez d'argent pour en mettre de côté afin de rencontrer les cas d'urgence qui auparavant étaient couverts par mes polices d'assurance. Peut-être pourrez-vous me dire comment faire cela, après vingt-cinq ans de dur labeur et de prévisions prudentes ?

"C'est inutile. Tout est fini. Il me faut sortir d'ici," insista-t-il, sa voix s'élevant sous la tension.

Une porte s'ouvrit et sa femme se tint devant lui. Il examina son manteau de fourrure et son chic chapeau comme s'il ne les avait jamais vus auparavant. "Viens t'en à la maison," dit-elle. "Toute la maison est affolée, mais rien ne compte à part que tu sois sain et sauf. Voici ton chapeau et ton pardessus. Endosse cela et partons."

"Mais," insista-t-il, ahuri, "la maison n'y est plus. Tout est perdu !"

"Tu as fait un mauvais rêve," dit-elle, très doucement. "Viens t'en à la maison."

"Que le ciel soit béni," murmura-t-il. "Mais que serait-ce si c'était vrai ?"

Préparons l'avenir

Pour la troisième année consécutive, Radio-Canada, en collaboration avec "La Société d'Éducation des Adultes du Québec" présentera le programme "PRÉPARONS L'AVENIR".

Cette émission radiophonique est destinée aux équipes d'auditeurs organisées par les nombreuses associations affiliées à La Société d'Éducation des Adultes du Québec. Ce n'est pas un programme de pur dilettantisme ou l'auditeur prend une part passive à l'audition. Dans le cas de "PRÉPARONS L'AVENIR" l'auditeur devient l'élément actif du programme. En effet, tous doivent se réunir par groupe de 4 ou 5 amis, lire la matière qui leur est envoyée avant chaque programme, écouter le programme qui mettra en ondes une technique tout à fait nouvelle. Enfin discuter des idées émises et répondre aux questions que l'organisateur leur soumettra.

Les sujets à l'étude cette année, sont d'un intérêt très brûlant pour tous, ruraux comme citadins. Prenons, par exemple, "L'ouvrier de guerre change d'emploi", "Le soldat revient à la vie civile", "Faut-il des contrôles ?", "Que devons-nous produire et pour qui ?", "Quelle sorte de logements voulez-vous ?", "Comment se procurer une habitation ?", et de nombreux autres qu'il serait trop long d'énumérer ici.

En jetant un rapide coup d'oeil, l'on peut voir que de nombreuses discussions peuvent surgir de tous ces sujets.

Le 4 novembre prochain, de 2.30 heures à 3 heures, et tous les dimanches suivants, vous serez donc appelés à vous joindre aux nombreux auditeurs de Radio-Canada pour écouter et discuter les problèmes qui seront soumis à votre attention.

Tous ceux qui s'intéressent à l'étude et à la discussion de ces problèmes sont priés d'organiser des équipes d'auditeurs et de les enregistrer en envoyant leurs noms et adresses à "PRÉPARONS L'AVENIR", Radio-Canada, 1231 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal. Sur réception, l'organisateur du programme pour la Société d'Éducation des Adultes, M. François Boulais, vous fera parvenir le matériel requis avant chaque émission.

Casier postal 69 Tél. Rés. 159
Bureau : 225

Gustave Duguay
NOTAIRE

Edifice Théâtre Royal — Amos

COLLECTIONNEURS DE TIMBRES

Pour augmenter votre collection en timbres neufs ou vieux ou en émissions les plus récentes demandez nos listes de prix et d'adresses.

MOUNT ROYAL STAMP CO.
1473, Ave McGill, Collège,
Montréal

**Agence d'immuables
enregistrée, courtiers en
immuables**

Achat, Vente, Echange de Propriétés, Commerces et Fermes de tout genre.

Edifice A.-A. DROUIN

Amos
Casier Postal 515,
Tél. 275, Amos, P.Q.

ENCOURAGEZ

NOS

ANNONCEURS

Chez les Filles d'Isabelle d'Amos

Le 21 octobre, plusieurs dames et jeunes filles d'Amos se sont rendues à Rouyn pour l'initiation des Filles d'Isabelle. Ce sont : Mesdames : Jacques Dumont, Régente, Léandre Paré, Edouard Paré, Henri Lefebvre, Hector Hudon, Hervé Larivière, Alfred Tardif.

Mlles : Germaine Rivard, Capitaine, Fernande et Marcella Archambault, Gisèle Lanouette, Jacqueline Guillemette, Marcelle Legault, Georgette Bouchard, Mariette et Evelynne Cinq-Mars, Denise Charland, Aline Sirois, Olympe Trempe, Alice et Rita Blain, Eliane Beaudoin, Clémence et Pierrette Trudel, Claire Ferland.

Les règlements de la chasse

Voici les restrictions imposées par les lois de la chasse pour la saison 1945 :

Il est défendu :

1o A toute personne, domiciliée ou non dans la province, de chasser ou trapper sans permis ;

2o—De chasser ou tuer le caribou, excepté dans les comtés de Bonaventure, Gaspé-Nord et Gaspé-Sud ;

3o—De tuer plus d'un orignal et d'un chevreuil au cours de la même saison ;

4o—De tuer la femelle de l'orignal, ou les petits de l'orignal et du chevreuil ;

5o—De se servir de lumières à projection (jack lights) ou de collets, cordes, filets ou trappes pour chasser l'orignal, le chevreuil ou le caribou ;

6o—De chasser le chevreuil une heure après le coucher du soleil jusqu'à une heure avant le lever ;

7o—De se servir de chiens pour chasser ces animaux ;

8o—De laisser courir des chiens dans les endroits fréquentés par le chevreuil. Toute personne peut, sans responsabilité, tuer ces chiens errants ;

9o—De chasser tuer ou prendre l'orignal ou le chevreuil dans les ravages d'hiver ou en profitant de la croûte de neige ;

10o—D'acheter ou de vendre la chair de chevreuil, d'orignal ou de caribou ;

11o—D'expédier du gibier, sans inscrire sur le paquet, les noms et adresses de l'expéditeur et du destinataire, ainsi qu'une description du contenu ;

12o—A toute personne de chasser sans la permission du locataire, dans un territoire qui fait le sujet d'un bail.

Oiseaux Migrateurs

13o—De chasser, prendre ou tuer les différentes espèces de gibier à plume migrateur au moyen d'aéroplanes, yachts, ou embarcations mues par force motrice ou à voile, ou de se servir de lumière ou d'appâts vivants pour attirer ces oiseaux ;

(suite à la page 5)

Au cinéma Royal, Amos

Samedi le 3, dimanche le 4 et lundi le 5 novembre : "MA TANTE DICTATEUR", avec Marguerite Moreno, Armand Bernard, Aimos et Charpin.

Marguerite Monero tient la vedette de cette ébouriffante comédie. Riche à millions, elle chambarde l'existence de toutes les personnes qui l'entourent jusqu'au moment où elle fait le bonheur de tous, encore par une simple toquade de son caractère.

Mardi le 6 et mercredi le 7 novembre : "SHADY LADY", avec Charles Coburn, Robert Paige et Ginny Simms.

Un aventurier et sa nièce opèrent dans les salles de jeu de Chicago. Le procureur de l'Etat intervient. Toutefois la nièce joue ses cartes adroitement et fait la conquête de ce savant procureur après deux heures d'une comédie musicale des plus amusantes.

Jeudi le 8 et vendredi le 9 novembre : "FOR WHOM THE BELL TOLLS", avec Gary Cooper, Ingrid Bergman et Akim Tamiroff.

Ce film technicolore nous présente la célèbre nouvelle d'Hemingway. L'action se déroule en Espagne au temps de la dernière guerre civile. Un soldat américain en est le héros dans une histoire d'amour. Il y connaît le bonheur, la lutte de guérilla, et enfin la mort, dans des circonstances tout-à-fait dramatiques. Ce film a été classé le meilleur de l'an 1943, lors de sa première apparition sur l'écran. Il dure 175 minutes, soit près de trois heures.

Samedi le 10, dimanche le 11 et lundi le 12 novembre : "LA PORTEUSE DE PAIN", avec Germaine Dermoze, Jacques Grétilat, François Rozet, Fernandel, Samson Fainsilber et Madeleine Guitty.

Une femme est injustement condamnée au bagne et laisse ses enfants dans la misère. Plus tard son innocence éclate et le véritable coupable du crime à elle reproché reçoit son juste châtiment. Telle est la trame du célèbre roman de Xavier de Montépin et de Jules Dornay, présenté à l'écran par une distribution de première force.

Cour de Magistrat

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT ELECTORAL
D'ABITIBI à VAL D'OR.
No 4192

ANTOINE DIONNE,
comptable de Val d'Or,
district d'Abitibi,
DEMANDEUR,

VS
ALBERT BOUFFARD,
de lieux inconnus,
DEFENDEUR.

Il est ordonné à l'intimé de comparaître d'ici un mois.

G. Grégoire,
Greffier de la Cour
de Magistrat.

A VOTRE SERVICE

Achat & vente d'obligations

FEDERALES — PROVINCIALES — MUNICIPALES
UTILITES PUBLIQUES ET INSTITUTIONS RELIGIEUSES

St-Onge & Fournier Inc.

J.-C. Alex St-Onge
Président

AMOS

J.-Albert Fournier
Directeur général

ON DEMANDE

UN ENQUETEUR (VIANDE)

pour la

Commission des Prix et du Commerce
A AMOS, (Québec)

TRAITEMENT : \$1,620 à \$1,800 par année, plus le boni de vie chère.

QUALITES REQUISES : Diplôme d'école supérieure ou son équivalent ; au moins cinq années d'expérience dans le commerce de gros et de détail de la viande. Doit connaître la routine de bureau et les méthodes d'affaires, avoir une bonne connaissance de la comptabilité du commerce de gros et de détail. Doit aussi pouvoir rédiger des rapports ; initiative, tact et bon jugement.

Ce concours est ouvert aux personnes résidant dans le comté de l'Abitibi. Les lettres de demandes d'emploi ou les formules d'inscription du gouvernement doivent être adressées au bureau local de la Commission des prix et du commerce, à Amos, Québec.

On accordera la préférence aux vétérans des forces armées ayant servi outre-mer.

Cette annonce est autorisée par le directeur du Service sélectif national.

Aux anciens de l'Académie Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke

C'est dimanche, le 11 novembre prochain que l'Académie Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke célébrera le soixantième anniversaire de sa fondation. A cette occasion, l'Amicale Saint-Jean-Baptiste invite très cordialement tous les Anciens Elèves de cette institution à venir passer ensemble cette journée du souvenir.

Voici le programme de ces fêtes : Samedi : Inscription. — Dimanche : Messe spéciale à l'église Saint-Jean-Baptiste. — Photographie du groupe devant l'église. — Banquet à l'école. — Séance d'étude et causerie. — Soirée récréative. Lundi : Messe de Requiem. Veuillez demander immédiatement une carte d'admission au secrétaire de l'Amicale.

M. IRENEE BEGIN

Académie St-Jean-Baptiste 24, 1ère Ave, Sherbrooke